

NUMÉRIQUE ■ L'entreprise Cybernettic s'est notamment spécialisée dans la création de sites internet

L'informatique n'a aucun secret pour lui

Voilà près de dix ans que Sylvain Rozier a fondé Cybernettic. Après avoir débuté au sein de la pépinière d'entreprise, ce spécialiste de l'informatique et de la stratégie digitale s'est installé au cœur de la cité sostranienne.

Créée à La Souterraine par Sylvain Rozier, l'entreprise Cybernettic a trois activités principales : la stratégie digitale des entreprises et l'informatique professionnelle ; l'informatique des particuliers ; le centre de formation.

La stratégie digitale et création de site internet. Sylvain Rozier explique que, ces dernières années, l'informatique et le numérique ont connu des révolutions et de très gros changements ; l'approche de ces outils indispensables a dû être revue.

Il y a quelques années, dit-il, on devait faire l'effort d'aller chercher les informations sur internet, aujourd'hui, internet est partout (voiture, téléphone...).

Il ne faut pas mettre internet au centre, et s'activer autour

Alors il est important pour une entreprise de tenir compte de



CYBERNETTIC. Dans son atelier, Sylvain Rozier reçoit les professionnels comme les particuliers.

ces changements, afin d'éviter de se couper des marchés et de potentiels clients. Il faut mettre en place de nouvelles stratégies pour avancer sur ce média.

Au lieu de mettre internet au centre, et s'activer autour, désormais il est nécessaire de mettre les objectifs de l'entreprise au centre ; c'est ainsi que fonctionne Cybernettic.

La création d'un site internet pour une entreprise doit permettre une bonne accessibilité, un retour sur investissement, ainsi qu'une meilleure rentabilité. L'accompagnement d'un professionnel semble indispensable.

L'informatique des particuliers. C'est dans son atelier et sur rendez-vous que Sylvain Rozier reçoit les particuliers. Il assure les

dépannages, la maintenance et les réparations, et répond aussi aux nombreuses questions de chacun.

Le centre de formation. Cette troisième activité est actuellement en cours d'études et de développement. ■

Contact. Cybernettic, Sylvain Rozier, tél. 05.55.89.87.74 ; www.cybernettic.fr.

→ LA QUESTION

C'EST QUOI, UN « RÉVEIL DIGITAL » ?

Fort de son expérience, et soucieux de mettre ses compétences au profit d'un plus grand nombre de professionnels, Sylvain Rozier, en collaboration avec l'association Aiptic, anime des « Réveils digitaux ».

Le concept ? Proposer aux professionnels des mini-conférences sur les thématiques du numérique autour d'un « café-croissant ». Ces mini-conférences sont gratuites. Elles se déroulent une fois par mois en matinée, en changeant à chaque fois de lieu et de thématique.

Le prochain réveil digital aura lieu à Aubusson (à la pépinière 2cube, 10, avenue des Lissiers), mercredi 28 février, de 9 heures à 11 heures (*). Il sera consacré aux « clefs du e-commerce en 2018, outils et nouveauté » (quelles solutions et outils pour vendre en ligne, promouvoir sa boutique en ligne, les tendances du e-commerce 2018, les nouvelles réglementations).

Aiptic, partenaire de Cybernettic dans ces événements, est le mouvement des entreprises du numérique sur le territoire du Limousin. Sa mission : représenter et défendre les intérêts de la filière numérique, et structurer celle-ci. Aiptic compte actuellement 120 membres. ■

(* Incriptions au 05.55.71.39.70.

Quelques conseils pour éviter ou limiter les piratages informatiques

Dans son atelier, Sylvain Rozier reçoit de plus en plus fréquemment des particuliers, victimes de piratages et autres actions malveillantes.

Pour prévenir ces désagréments qui peuvent avoir des issues dramatiques surtout pour les professionnels, Sylvain Rozier donne quelques conseils.

1 Sauvegarder ses fichiers. Effectuer des sauvegardes (copie de fichiers) de façon très régulière, et les stocker en dehors de l'ordinateur (disque dur externe, CD...)



DANGER. Le piratage d'un système informatique peut vite paralyser une entreprise. PHOTO D'ILLUSTRATION

2 Coder ses mots de passe. Toujours utiliser un mot de passe « complexe » comportant des minuscules, des majuscules, des chiffres et autres signes, et le changer régulièrement.

3 Surveiller son équipement. Faire vérifier et entretenir son matériel informatique par un professionnel.

4 Se méfier des messages suspects. Ne pas ouvrir les messages, et encore moins les pièces jointes provenant d'un inconnu, ou paraissant suspects. C'est de cette façon

qu'entrent les virus.

5 Lutter contre les virus. Utiliser des logiciels de sécurité.

6 Préserver ses codes bancaires. Ne jamais transmettre d'informations bancaires ou personnelles sans savoir réellement qui est le destinataire.

7 Et si on est quand même piraté ? Après un piratage, faire procéder à la vérification et à l'entretien de son matériel par un professionnel.

En cas de ransomware (demande de rançon) ne pas payer, ne pas appeler le numéro affiché, et contacter la gendarmerie.